



Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

Quimper, le 8 septembre 2020, 10h00

écomiam annonce l'approbation de son Document d'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de son projet d'introduction en Bourse sur le marché Euronext Growth® à Paris

écomiam, n°3 français¹ de la distribution spécialisée de produits surgelés, annonce l'approbation de son Document d'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro I. 20-022, en date du 7 septembre 2020.

Ce Document d'enregistrement constitue la première étape du projet d'introduction en Bourse d'**écomiam** sur le marché Euronext Growth® à Paris, sous réserve des conditions de marché et de la délivrance par l'AMF d'une approbation sur le Prospectus relatif à l'opération.

Daniel Sauvaget, Fondateur et Président-Directeur Général d'**écomiam**, commente ce projet : « *La perspective de l'introduction en Bourse ouvre une nouvelle étape dans l'histoire d'écomiam. En 10 ans, notre concept novateur a séduit les consommateurs des régions Bretagne et Pays de la Loire. Cette nouvelle étape clé permettra au Groupe d'accompagner les futurs créateurs de point de vente du réseau sur l'ensemble des régions de France métropolitaine et de préserver notre indépendance et nos valeurs.* »

Le succès du premier réseau éthique et accessible

Créée en 2009, **écomiam** est une entreprise familiale, spécialisée dans la distribution de produits frais surgelés. Le Groupe s'appuie sur des convictions fortes, à l'écoute des nouveaux besoins des consommateurs et sur un modèle économique précurseur.

Ainsi, l'offre d'**écomiam** s'inscrit dans une démarche délibérément éco-responsable avec une proposition de valeur différenciante, caractérisée par :

- ☼ Des produits frais surgelés, pour l'essentiel bruts, c'est-à-dire non transformés, en adéquation avec une tendance de plus en plus forte pour le « *Bien manger* » et le « *Fait maison* »,
- ☼ Un approvisionnement 100% français pour une offre à la fois qualitative, garantissant la traçabilité de ses produits, et éthique grâce à la valorisation des filières agroalimentaires régionales et locales,
- ☼ Une totale transparence sur les marges avec un étiquetage affichant le prix d'achat payé aux fournisseurs, la marge distributeur revenant à **écomiam** et la TVA reversée à l'État,
- ☼ Une politique tarifaire claire et sans promotion, avec la mise en place de prix justes, attractifs et stables pour des périodes de 6 mois, en cohérence avec la politique menée avec ses fournisseurs, à qui le Groupe souhaite offrir une grande visibilité,
- ☼ Des emballages réduits au strict minimum, valorisant au mieux le produit et sans marketing superflu,
- ☼ Une application mobile innovante permettant, en scannant le code barre ou le QR Code, d'avoir accès à toutes les informations utiles sur le produit (apport nutritionnel, conseils de préparation, idées recettes, etc.).

¹ Sources : Businesscoot – Janvier 2020 en nombre de magasins



Fort d'une offre produits et d'un concept novateurs, **écomiam** se démarque de la concurrence en captant des parts de marché non seulement sur le segment des produits surgelés mais également sur les produits frais. Ainsi, dans le Finistère, les 9 magasins **écomiam** détiennent déjà 75% de part de marché sur leurs zones de chalandise respectives là où, traditionnellement, les acteurs de la distribution spécialisée se partagent en moyenne 1/3 du marché.

Une démarche volontaire en matière de responsabilité sociale et environnementale

écomiam a engagé une démarche récente en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE) qui s'est traduite par l'obtention, en juillet 2020, d'un rapport de notation ESG (Environnement, Social et gouvernance) par l'agence d'analyse extra-financière Ethifinance. Cette notation portant sur l'année 2019 correspond à un niveau de performance extra financière « avancé » dans l'échelle de notes Ethifinance² (référentiel de Gaïa Rating).



Un modèle de commission-affiliation vertueux, collaboratif et pérenne

Le réseau est aujourd'hui composé de 27 points de vente (5 magasins en propre et 22 magasins affiliés) implantés principalement en régions Bretagne et Pays de la Loire. Le Groupe dispose d'une offre « Click & Collect » et d'un site de vente en ligne assurant des livraisons à domicile en 48H sur l'ensemble du territoire en France métropolitaine.

La constitution du réseau s'appuie sur un modèle économique collaboratif et pérenne, la commission affiliation qui permet, entre autres, un contrôle total du concept **écomiam**. Par ailleurs, ce modèle rencontre un fort succès puisque 2/3 des affiliés détiennent plusieurs points de vente et le Groupe a reçu plus de 260 demandes spontanées d'affiliation.

Compte-tenu de l'engouement constaté autour de ce modèle d'organisation, le réseau de distribution d'**écomiam** s'est rapidement développé et a généré 34% de croissance lors de l'exercice clos au 30 septembre 2019 pour un chiffre d'affaires de 14,7 M€³ (+23% en organique) et encore +46%⁴ de croissance au 1^{er} semestre clos le 31 mars 2020 (+34% en organique). A fin septembre 2020, **écomiam** ambitionne de réaliser un chiffre d'affaires de l'ordre de 22 M€, soit une croissance de 50% (+40% en organique), et un résultat d'exploitation de plus de 250 K€, multiplié par plus de 2 en un an.

En juillet 2020, **écomiam** a ouvert son premier magasin affilié en dehors de son bassin d'origine à Saint-Paul-lès-Dax (région Nouvelle-Aquitaine). Cette ouverture inaugure une nouvelle étape dans le développement de l'enseigne dont l'ambition est de réaliser 50% des ouvertures hors Bretagne dès 2021.

Une stratégie ambitieuse et raisonnée d'accélération des ouvertures de magasins sur la plupart des régions de France métropolitaine

Sur un marché de la distribution de produits surgelés de 7 milliards €, **écomiam** entend capitaliser sur son positionnement différenciant en adéquation avec les nouvelles tendances de consommation. Le Groupe entend poursuivre, de façon ordonnée, son développement rapide sur l'ensemble du territoire national, visant en priorité la région Nouvelle-Aquitaine.

² Notation Extra Financière – Rapport de maturité ESG – Ethifinance juillet 2020 – Etude Gaïa Rating. Gouvernance 52/100 – Social 65/100 – Environnement 47/100 – Parties prenantes externes 57/100

³ Données auditées – normes françaises

⁴ Incluant la période atypique marquée par le confinement lié à la crise Covid-19

Avec l'ambition d'ouvrir 20 nouveaux points de vente par an au cours des 5 prochaines années (incluant un investissement unitaire d'**écomiam** de 50 K€ et un budget marketing digital de 6 K€ par nouvelle ouverture), le réseau **écomiam** devrait atteindre environ 125 points de vente en 2025 et consolider sa place de n°3 français.

Ainsi, **écomiam** prévoit de maintenir au cours des 5 prochaines années un rythme soutenu de croissance et vise 110 M€⁵ de chiffre d'affaires à l'horizon 2025, multiplié par 5 en 5 ans. Cette croissance devrait conduire à un résultat d'exploitation de l'ordre de 7 M€ en 2025 contre 250 K€ attendu en 2020, soit une marge opérationnelle supérieure à 6%.

Mise à disposition du document d'enregistrement

Le Document d'enregistrement d'**écomiam**, approuvé par l'AMF le 7 septembre 2020 sous le numéro I.20-022 est disponible sur les sites Internet de la Société (www.ecomiam-bourse.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), ainsi que sans frais et sur simple demande au siège social de la Société, 161 route de Brest – Zone de Gourvily – 29337 Quimper. Le Document d'enregistrement contient une description détaillée de la Société, notamment de son activité, sa stratégie, sa situation financière et ses résultats, ainsi que des facteurs de risques correspondant.

Facteurs de risques

La Société attire l'attention du public sur le chapitre 3 « Facteurs de risques », figurant dans le Document d'enregistrement approuvé par l'AMF.

Retrouvez toute l'information sur le projet d'introduction en Bourse d'**écomiam** sur www.ecomiam-bourse.com

À propos d'écomiam

Entreprise familiale créée en 2009, **écomiam** est le premier réseau éthique et accessible de distribution de produits frais surgelés essentiellement non transformés et 100% français. Le réseau **écomiam**, aujourd'hui constitué de 27 points de ventes, dispose d'une offre « Click & Collect » et de vente en ligne assurant des livraisons à domicile en 48h sur l'ensemble du territoire en France métropolitaine. En 2019, **écomiam** a réalisé un chiffre d'affaires de 14,7 M€, en progression de 34% (+23% en organique).

écomiam est qualifiée Bpifrance Entreprise innovante



Contacts

Relations investisseurs

ACTUS finance & communication
Corinne PUISSANT
ecomiam@actus.fr
Tel. 01 53 67 36 77

Relations presse

ACTUS finance & communication
Vivien FERRAN
vferran@actus.fr
Tel. 01 53 67 36 34

⁵ soit un rythme de croissance annualisé de 40% par rapport au 30 septembre 2019. La croissance du chiffre d'affaires était de 21% et 34% pour les exercices 2018 et 2019 incluant respectivement 4% et 23% de croissance organique.

Avertissements

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une quelconque offre ou invitation à acquérir ou souscrire des titres, et ne fait pas partie d'une telle offre ou invitation, en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon ou dans tout autre pays. Aucune communication ou information concernant le présent communiqué de presse ou concernant le Groupe ne peut être publiée dans un pays ou une région nécessitant un enregistrement ou un agrément. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. Une offre de valeurs mobilières en France ne serait ouverte qu'après approbation par l'Autorité des marchés financiers du prospectus correspondant.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »).

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorized person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, ou (iv) à toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis en l'absence d'un enregistrement ou d'une exemption d'un tel enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933 tel que modifié (le « U.S. Securities Act »). Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis.

La diffusion du présent communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué de presse ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Déclarations prospectives

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse sont des déclarations prospectives, et non des données historiques. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des opinions, prévisions et hypothèses actuelles, en ce compris, de manière non-limitative, des hypothèses relatives à la stratégie actuelle et future du Groupe ainsi qu'à l'environnement dans lequel le Groupe évolue. Elles impliquent des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient amener les résultats réels, performances ou réalisations, ou les résultats du secteur ou d'autres événements, à différer significativement de ceux décrits ou suggérés par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux et celles figurant et détaillés dans le Chapitre 3 « Facteurs de risque » du document d'enregistrement.

Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et le Groupe décline expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou corrections des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Les informations et déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont sujettes à divers risques et incertitudes, dont un grand nombre sont difficiles à prédire et échappent généralement au contrôle du Groupe. Les résultats réels pourraient significativement différer de ceux décrits, ou suggérés, ou projetés par les informations et déclarations prospectives.